



remourser les apl et autres au caf

Par **walter64**, le **27/08/2019** à **18:18**

Bonjour ,

ma femme touche rsa , apl , allocations familiale , complément familiale , prime d activité

j ai des relevées de compte ou on voit qu il y a un homme a paris qui envois chaque mois +3000 euro qu elle déclare pas ! je savais pas ça temps qu on était ensemble !!

on est séparé depuis 2018 mais pas encore divorcé elle a cassé et vendu tout mes meubles , ma maison a moi avant mariage est inhabitable

je veux aller au caf pour signaler qu elle déclare pas comme il faut .

moi j ai jamais touché qq chose du caf sur mon nom , j ai jamais demandé aide a quelqu un ! j ai jamais vu ces déclarations de ma femme ! je suis jamais entré dans un bureau de caf ! si le caf demande de rambourser , on peut demander a moi aussi ???? on a été 18 mois ensemble sur son adresse après je suis retourner chez moi , une maison que j ai depuis 20 ans .

j ai 3 maisons , le caf peut faire vendre mes biens pourêtre rambourser ??

merci pour vos réponses

Par **youris**, le **27/08/2019** à **19:08**

bonjour,

les aides versées par la caf sont calculées selon la situation du foyer qui existe toujours.

si votre femme fraude la CAF et que vous devez rambourser, cela concernera votre couple marié et non exclusivement votre épouse.

salutations

Par **Visiteur**, le **27/08/2019** à **19:11**

Bonjour

Votre épouse est-elle déclarée faut comme vivant seule ?

Notez que le recouvrement par la C. A. F. doit se faire par d'abord par des prélèvements sur les prestations à venir.